



Communiqué

25 mars 2020

Résultat du second appel d'offres sur la ligne de refinancement à 6 mois (LR6)

A l'issue de l'appel d'offres lancé le 23 mars, l'IEOM allouera 18,125 milliards XPF correspondant à l'intégralité du collatéral présenté par les établissements de crédit, avec une date de règlement fixée au vendredi 27 mars 2020.

Cette allocation, supérieure aux annonces initiales, a été permise grâce aux décisions du Conseil de surveillance des 18-19 mars qui a déplafonné le montant de ce second appel d'offres, faisant passer l'enveloppe globale au titre de la LR6 de 25 Milliards XPF initialement prévu à près de 30 Milliards XPF.

Au total ce sont **29.7 Milliards XPF**, dont **19,5 milliards pour la Nouvelle-Calédonie** et **10,2 Milliards pour la Polynésie française** qui auront été alloués par l'IEOM entre décembre 2019 et mars 2020.

Le Conseil de surveillance des 18-19 mars a également décidé de **ramener le taux de la LR6 de 0,2% à 0%**.

Enfin l'accès à cette ressource à 6 mois sera maintenue aussi longtemps que nécessaire pour maintenir des conditions de liquidité favorables. Ainsi les ressources allouées au titre du premier appel d'offres LR6 qui arrivera à échéance le 1^{er} juillet 2020 seront renouvelées sous forme d'un nouvel appel d'offres.